

Dossier de presse

La Communauté de Communes du Saulnois inaugure ses circuits de randonnée pédestre le dimanche 4 octobre 2020



Le dimanche 4 octobre 2020, la Communauté de Communes du Saulnois inaugurerait un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre de 11 boucles (de 6,3 à 18,7 km) et de 7 liaisons totalisant 127 km d'itinéraires, à Puzieux, au parking de la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Delme, point culminant de notre territoire.

PROGRAMME DE L'INAUGURATION

09h30

Rendez-vous des participants à LIOCOURT ou DELME, devant les panneaux de départ. Une randonnée d'une heure nous permettra de nous retrouver au pied de la Côte de Delme, point culminant du Saulnois

11h00

Discours et verre de l'amitié -
Parking de la Réserve Naturelle
Régionale de la Côte de Delme

➔ Le Saulnois, une terre de randonnées, naturellement

Le Saulnois, vaste territoire rural du sud de la Moselle, bénéficie d'un très bon potentiel en termes de développement de la randonnée : **des sites touristiques présents, un patrimoine culturel et naturel préservé et la présence sur place d'un sentier de grande randonnée, le GR5.**

Si des sentiers de randonnée et des itinéraires de promenade existaient déjà sur le territoire, l'amélioration des conditions de pratique, la structuration des circuits existants, la recherche de thématiques, la création de liaisons... étaient nécessaires pour capitaliser sur cet atout. Ces circuits permettent ainsi de **valoriser l'ensemble du territoire**, et de proposer une offre qualitative et identitaire. Ils se révèlent être une étape incontournable dans la stratégie touristique générale du territoire : structurer une offre

attractive en phase avec les tendances du slowtourisme et de l'écotourisme.

→ La randonnée, le sport préféré des français !

La randonnée fait partie des sports préférés des français. De 16 à 18 millions de français pratiquent cette activité que ce soit sur des courtes promenades ou des randonnées beaucoup plus importantes de type « trek ».

Plus de 5,5 millions de français déclarent s'y adonner de façon régulière et sportive.

La randonnée pédestre répond à un besoin de rompre avec le quotidien, de pratiquer une pratique sportive adaptée à ses capacités physiques, de vivre un moment de convivialité avec sa famille ou des inconnus, de découvrir de nouveaux sites, ou plus simplement de se détendre et de se promener.

Consciente de cet engouement, la Communauté de Communes du Saulnois a souhaité mettre en place un réseau d'itinéraires de randonnées et de promenades destinés à ses habitants mais également pour développer son offre touristique.

→ Les étapes du projet

Si la volonté de créer des circuits de randonnée est relativement ancienne dans le Saulnois, les dernières étapes de ce projet ont été franchies avec le concours de la FFRP (Fédération Française de la Randonnée Pédestre) qui a finalisé le schéma inauguré à travers une étude administrative et technique en 2016-2017.

A la suite de cette étude, les communes, dans lesquelles le schéma prévoyait l'usage des chemins, ont été invitées à délibérer conformément au modèle de délibération « type » du PDIPR. L'Office National des Forêts a également validé les propositions de circuits qui traversent ses forêts domaniales.

Les travaux permettant la pratique de la randonnée sur les chemins ont été ciblés et évalués financièrement, permettant de solliciter le soutien de nos cofinanceurs et leur programmation :

- Des travaux d'égouttage, de fauchage...
- Des travaux de nivellement dans des secteurs humides,
- Des travaux d'ouverture de sentier dans des chemins ruraux inexploités depuis longtemps,
- L'implantation de passerelles et de clôtures, de rampes, de marches d'escaliers en bois,
- La mise en place de mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique),
- La mise en place de la signalétique de départ et de carrefour.

Volet financier

Montant des travaux : près de 220 000 € TTC.

Financements : 140 000 € dont

- 90 000 € de l'État via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- 50 000 € de l'Europe via le fonds LEADER, programme du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)

→ Des sentiers inscrits au PDIPR pour garantir leur pérennité

Tous les chemins ruraux concernés par un circuit de randonnée ont été inscrits au **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)** du Département de la Moselle afin de les préserver pour les générations futures. Le principe est d'établir une forme de protection légale du patrimoine des chemins de France, en garantissant la continuité des itinéraires et en conservant les chemins ruraux.

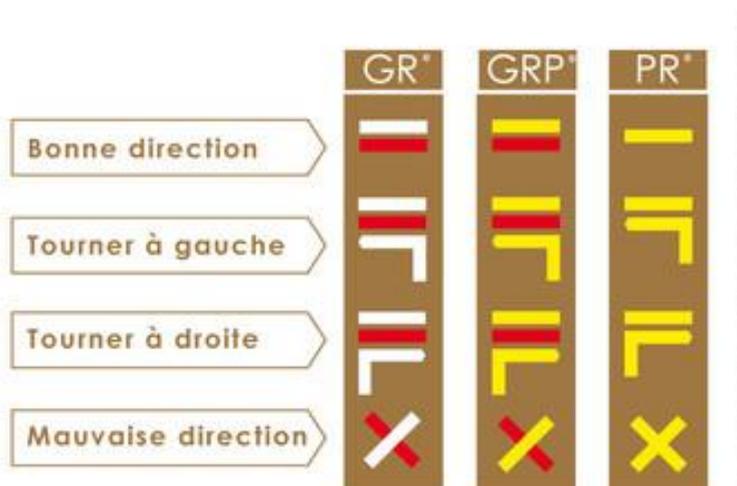
L'inscription est réalisée suite à une délibération du conseil municipal. Lorsqu'une commune projette la suppression ou l'aliénation d'un chemin rural inscrit au PDIPR, elle doit obligatoirement proposer un itinéraire de substitution.

→ Des circuits balisés et équipés pour faciliter la pratique de la randonnée

La CCS a confié le balisage de ces circuits pédestres à la FFRandonnée qui balise depuis plus de 60 ans des itinéraires de randonnée par des marques ou balises placées sur des arbres, des murs, des panneaux, des poteaux...

Nos itinéraires de Promenade et de Randonnée intègrent la grande famille de PR®. Ce sont des itinéraires en boucle ou en aller-retour, d'une durée inférieure à une journée de marche. Ils sont balisés avec un rectangle jaune.

Les GR® linéaires, comme le GR®5 qui traverse le Saulnois sont balisés en blanc et rouge. Chacune des bandes des balises des GR® et PR® fait 10 cm de long, et 2 cm de large. Les GRP®, GR de Pays sont balisés de jaune et rouge.



Les jalons de balisage de la FFRandonnée

Des baliseurs bénévoles ont été formés par la FFRandonnée et parcourent les circuits pour les baliser et entretenir le balisage. Ils ont créé une section « Randonnée » au sein de l'association des Cyclos Randonneurs de Dieuze.



Séance d'élagage par les baliseurs avant la pose de la balise.



Balise peinte par les baliseurs bénévoles

Pour faciliter également la pratique de la randonnée, des panneaux de départ ont été installés dans les communes traversées ainsi que des poteaux de carrefour. Ces poteaux indiquent aux randonneurs les directions à prendre pour poursuivre leur chemin.



Panneau de départ à Montdidier



Un poteau de carrefour en forêt.

➤ Le Département, catalyseur du développement de la randonnée en Moselle

Tout au long du projet, le Département et son agence Moselle Attractivité ont largement soutenu la CCS.

Cet accompagnement a porté sur l'instruction technique du dossier qui a permis l'inscription de l'ensemble du réseau au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Le Département a également labellisé 4 de ces itinéraires pédestres Qualité MOSL. Cette labellisation est attribuée en fonction du caractère touristique, culturel et paysager du circuit.

- **Entre les Deux Seilles** au départ de Vic-sur-Seille et de Château-Salins
- **Entre Forêt et Prés Salés** au départ Marsal
- **De Sel et d'Eau** au départ de Dieuze, Tarquimpol et Lindre-Basse et son Sentier des Paysages
- **La boucle de Sainte-Anne** au départ d'Insming

Le Département a pris en charge l'étude de jalonnement, la fourniture et la pose des signalétiques de ces circuits pédestres labellisés et finance l'édition d'une brochure qui fait la promotion de l'ensemble du réseau de randonnée. Cette brochure sera diffusée auprès des Offices de Tourisme, des habitants de la Communauté de Communes du Saulnois, des prestataires touristiques du Saulnois, des associations de randonneurs du Grand-Est ...

Les itinéraires seront mis en vitrine sur les sites Internet et notamment la nouvelle application mobile « Rando en Moselle » disponible gratuitement sur les stores (Apple et Google Play) dès la fin octobre.

➔ **11 circuits du Saulnois, de 6,3 km à 18,7 km pour satisfaire petits et grands marcheurs !**

Les pelouses calcaires	7,4 km
Départs : Liocourt, Delme ou le parking de la Côte de Delme à Puzieux	
Par Monts et par Voies	8,5 km
Départs : Liocourt, Delme ou le parking de la Côte de Delme à Puzieux	
Les Quatre Vents	15,1km
Départs : Fresnes en Saulnois ou Coutures	
Sur les pas de la Reine	10 km
Départ : Chambrey (Gare Impériale)	
Entre vergers et forêts	6,6 km
Départs : Coutures, Château-Salins (place de la Saline)	
Entre les deux Seilles	15,1 km
Départs : Château-Salins (Zone des Salines) et Vic-sur-Seille	
Entre forêts et prés salés	14,2 km
Départs : Haraucourt-sur-Seille et Marsal	
De sel et d'eau	18,7 km
Départs : Dieuze (Les Salines), Lindre-Basse et Tarquimpol	
La porte du Saulnois	12,3 km
Départ à Francaltroff (La tensch), Léning et Montdidier	
Les côteaux d'Albestroff	6,3 km
Départ : Albestroff	
La boucle de Sainte-Anne	9 km
Départs : Albestroff (ESAT), Insming et Munster	

Les marcheurs peuvent aussi programmer des circuits plus longs en utilisant plusieurs boucles au gré de leurs envies.

→ Cartographie des itinéraires



Contact :
Cécile CHAPUT
Communauté de Communes du Saulnois
Tel : 03 87 05 11 11
tourisme@cc-saulnois.fr